ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

	PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)	
Commission		
Gouvernement		
Adopté	<u> </u>	
	AMENDEMENT	N º 2028
	présenté par M. Véran 	
	ARTICLE 37	
À l'alinéa 10, sub	ostituer à la référence :	
« à l'article »		
la référence :		
« au 3° de l'articl	le ».	
	EXPOSÉ SOMMAIRE	
Rédactionnel.		